



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00046** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée **25 AVR. 2024**

Domicilié (e) Monsieur ARAUJO GALVAO
 200bis Rue de Paris
 94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Dans le cadre du programme d'isolation de façade mené par
SNCF Réseau, remplacement des menuiseries actuelles par de nouvelles équipées de
vitrage acoustique.

Les menuiseries actuelles déjà en PVC blanc seront remplacées par de nouvelles
menuiseries en PVC blanc (aucune modification d'aspect).
appart 1D

Sur un terrain sis 200bis Rue de Paris
Cadastré AH506

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

25 AVR. 2024



Le Maire

Air par délégation
du Service du logement
Urbanisme.

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00046** du **25 AVR 2024** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,